



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL du 7 novembre 2025

18H30 à L'Orangerie

Étaient présent.e.s :

Steeven Arene, Thibault Baccherini, Maurice Benoît, Emilie Beynet, Martine Bouche, Marc-Edouard Couston, Patrick Cheruel, Frédéric Daragnes, Jacques Demanse, Huguette Denis, Jessie Halili, Nathalie Jasse

Procurations :

Regis Agret à Frédéric Daragnes
Karel Arnau à Thibault Baccherini
Naïma Ouragh à Martine BOUCHE

Absent.e.s

Carole Delafontaine, Mathias Durand, Joseph Lo Negro, Marie-Pierre Vaselli

Finances

Serveur et postes informatiques + Windows 11- Mairie.

Créances admis en non-valeur

Décision modificative numéro 3

Indemnités des élus MAJ.

Travaux

Audit énergétique SED-STD (cahier des charges ACTEE)

Travaux voirie – l'Eglise et la Pharmacie de Sauveterre

Sanitaires Publics – espace publics et sportifs

CAO – MARCHE PUBLIC- Travaux d'aménagement du parking Tranche1 - Place du village

Divers

Nomination Elu au Syndicat du Lycée Jean Villar

Mairie – Le serveur et 7 postes informatiques + Windows 11

Rapporteur Frédéric Daragnes

1 - Au sujet de serveur de la Mairie un disque est en alerte critique depuis plusieurs semaines déjà et bien que cela ne se ressent pas, le serveur est dans un état **dégradé**. Le disque HS empêche la sauvegarde sur NAS de fonctionner, nous pouvons donc uniquement restaurer des fichiers et pas l'image complète du serveur en cas de panne. Autrement dit, les risques sont bien plus élevés pour une panne complète du serveur sachant qu'il est déjà très lent à redémarrer.

Le serveur a désormais **6 ans et n'est plus sous garantie HPE**. Celui-ci a atteint sa durée de vie conseillée et en cas de panne totale le serveur ne pourrait être réparé facilement et entraînerait une coupure totale à la mairie pour plusieurs jours facilement.

En d'autres termes, **le serveur peut tomber en panne complètement du jour au lendemain et couper l'accès pour toute la mairie pendant de nombreux jours**.

Nous avons eu deux propositions : **l'options achat et l'option crédit-bail avec option achat**.

- **L'option achat** en une seule fois pour un coût total de **25 789,20 € TTC**
- **L'option crédit-bail avec option achat** correspondant au financement sur 63 mois pour un cout total **de 32 356,80 € TTC**

2 - Le support de Windows 10 a pris fin en octobre 2025. C'est pourquoi, après cette date, aucune mise à jour de sécurité ne sera fournie, et les risques de cyberattaques augmenteront considérablement. Utiliser un système sans support officiel revient à laisser une porte ouverte aux cybercriminels.

Passée la date butoir, les mises à jour de Windows 10 seront payantes. Microsoft invite les utilisateurs **à migrer vers Windows 11**. Nos ordinateurs fonctionnels sous Windows 10 devront être remplacés prématûrement.

L'option- achat du serveur et 7 postes informatiques + Windows 11 a été retenu pour un montant total de 25 789,20€ TTC

Il convient **de prévoir les crédits** nécessaires dans la section d'investissement BP 2025 pour un montant total de **15 789,20€** (10 000€ déjà prévu initialement au budget 2025)

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire de signer la commande d'un montant de 25 789,20€ TTC.

**L'avis du conseil est sollicité
Unanimité**

Créances admis en non-valeur

Rapporteur Martine Bouche

Vous trouverez, en pièce jointe, la liste des admissions en non-valeur de certaines dettes pour lesquelles les poursuites ont été épuisées ou pour lesquelles la commission de surendettement de la Banque de France s'est prononcée et pour lesquelles nous devons délibérer.

Il convient **de prévoir les crédits** nécessaires dans la section de fonctionnement BP 2025 pour un montant total de **8 860,00 €**.

Il est demandé aux membres du conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire de régulariser cette dépense.

L'avis du conseil est sollicité
Unanimité

Décision modificative numéro 3

Rapporteur Martine Bouche

30312 Code INSEE	MAIRIE DE SAUVETERRE SAUVETERRE		DM n°3 2025					
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal								
VIREMENT DES CREDITS								
Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)					
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits				
FONCTIONNEMENT								
D-60612 : Energie - Electricité	8 860,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
D-6228 : Autres rémunérations	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	18 860,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
D-6411 : Personnel titulaire	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €				
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €				
D-6541 : Créances admises en non-valeur	0,00 €	8 860,00 €	0,00 €	0,00 €				
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	8 860,00 €	0,00 €	0,00 €				
Total FONCTIONNEMENT	18 860,00 €	18 860,00 €	0,00 €	0,00 €				
INVESTISSEMENT								
D-2131-1081 : STADE MUNICIPAL-VESTIAIRES-BATIMENT ENERGIE POSITIVE	65 648,42 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
D-2135-1088 : SANITAIRES PUBLICS ESPACE SCOLAIRE ET SPORTIFS	0,00 €	41 200,00 €	0,00 €	0,00 €				
D-2152-1056 : MARCHE A BONS DE COMMANDE VOIRIE	0,00 €	8 659,22 €	0,00 €	0,00 €				
D-2183-1002 : ACQUISITIONS MATERIELS	0,00 €	15 789,20 €	0,00 €	0,00 €				
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	65 648,42 €	65 648,42 €	0,00 €	0,00 €				
Total INVESTISSEMENT	65 648,42 €	65 648,42 €	0,00 €	0,00 €				
Total Général		0,00 €		0,00 €				

Virement de crédits

- + 15 789.20 opération 1002 /compte 2183 matériel informatique
- 15 789.20 opération 1081 / compte 2131 bâtiments publics

- + 8 659.22 opération 1056 / compte 2152 installations de voirie
- 8 659.22 opération 1081 / compte 2131 bâtiments publics

- + 41 200.00 € opération / compte 2135 installations générales
- 41 200.00 € opération 1081 / compte 2131 bâtiments publics

- + 8 860.00 compte 6541 créances admise en non-valeur
- 8 860.00 compte 60612 énergie

- + 10 000.00 chapitre 012 compte 6411 Personnel
- 10 000,00 chapitre 011 compte 6228 Autres rémunérations

- **L'avis du conseil est sollicité**
- **Unanimité**

Indemnités des élus

Rapporteur Martine Bouche

Le SGC opère un contrôle annuel sur les indemnités des élus (dans un objectif de régularisation). Sur les pièces justificatives à transmettre au comptable public pour le paiement des indemnités de fonction, le comptable nous a signalé

Conformément au III de l'article L2123-20-1 du CGCT, « Toute délibération du conseil municipal concernant les indemnités de fonction d'un ou de plusieurs de ses membres, à l'exception du maire, est accompagnée d'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux autres membres du conseil municipal ».

Ce tableau annexe fait donc partie intégrante de la délibération, il a un caractère obligatoire et son absence est assimilée à une absence ou insuffisance de pièces justificatives.

En son absence, la délibération fixant le montant des indemnités de fonctions des adjoints d'un maire est susceptible d'être déférée au juge administratif.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de valider le tableau annexe à la délibération N° del-20-2020

L'avis du conseil est sollicité
Unanimité

Travaux

Audit énergétique SED-STD (cahier des charges ACTEE)

Rapporteur Thibault Baccherini

Dans la continuité du projet ACTEE, la CA du Grand Avignon a conclu une mission d'audits énergétiques sur plusieurs communes avec le bureau d'études POUGET Consultant dans le but d'alimenter un Schéma Directeur Immobilier Energie.

Les sites concernés par l'étude pour la commune de Sauveterre, sont les suivantes : Salle des fêtes – Mairie - Services Technique pour le montant global et forfaitaire de 23 970€ TTC.

Les crédits sont prévus dans le budget 2025 et subventionné par le Grand Avignon.

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire de signer la commande d'un montant de 23 970.00€ TTC.

L'avis du conseil est sollicité
Unanimité

Travaux voirie – l'Eglise et la Pharmacie de Sauveterre

Rapporteur Thibault Baccherini

Suite aux inondations et afin de protéger l'accès à la pharmacie de Sauveterre et à l'Eglise, la commune de Sauveterre avec le bureau d'étude Seri ont préconisé des travaux de voirie. L'entreprise Colas a été retenu pour la création d'un caniveau à grilles devant la pharmacie pour un montant total de 7 689.60 € TTC et devant l'Eglise la création d'une grille avec raccordement EP pour un montant de 1 170 € TTC.

Il convient de prévoir les crédits nécessaires dans la section d'investissement pour un montant total de 8 859.60 € TTC.

**L'avis du conseil est sollicité
Unanimité**

Sanitaires Publics - Espace scolaire et sportifs

Rapporteur Thibault Baccherini

Dans le cadre du projet d'extension des vestiaires du stade municipal, la commune et l'architecte en charge du projet ont proposé l'installation des sanitaires publics à proximité et hors espace du stade. Les membres de la commission travaux, réunis en date du 24 octobre 2025 ont analysé les offres présentées par le responsable des services techniques de la Commune.

Deux offres ont été reçues.

1. SAGELEC

LE MODULE NATURE montant 38 160€ TTC

TERRASSEMENT montant 2 964€ TTC

Le coût total 41 124 € TTC

2. MOBILIER URBAIN BEAUJOLAIS

LE MODULE MUB montant 35 400€ TTC

TERRASSEMENT montant 3 762€ TTC

Le coût total 39 162 € TTC

Voir le compte rendu de la commission travaux du 24/10/2025.

La commission travaux a décidé pour le MODULE NATURE ET LE TERRASSEMENT pour un montant total 41 124 € TTC

Il convient d'ouvrir l'opération « SANITAIRES PUBLICS » et **prévoir les crédits** nécessaires dans la section d'investissement BP 2025.

**L'avis du conseil est sollicité
Unanimité**

CAO-Marché Public

Travaux d'aménagement du parking (Tranche1)-Place du village

Rapporteurs Thibault Baccherini et

le représentant du bureau d'étude

Dans le cadre de l'opération de l'aménagement de la Place du Village, la Mairie a lancé l'appel d'offres pour réalisation des travaux.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le vendredi 24 octobre 2025 afin de choisir les entreprises pour les travaux d'Aménagement du parking Tranche 1 de la Place du Village.

Voir le compte rendu de la CAO du 24/10/2025 et les analyses en annexes.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de rejoindre l'avis des membres de la Commission d'Appel des Offres et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

**L'avis du conseil est sollicité
Unanimité**

Divers

Nomination Elu au Syndicat du Lycée Jean Villar

Rapporteur Jessie Halili

Madame Sylvie Burgio était représentante suppléante de la Commune au Syndicat du Lycée Jean VILLAR, il convient de la remplacer auprès de ce syndicat, à ce titre, Monsieur le Maire souhaite nommer Monsieur Marc-Edouard Couston à ce mandat.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de valider la candidature de Marc-Edouard Couston en tant que membre suppléant au Syndicat de Lycée Jean Villar.

**L'avis du conseil est sollicité
Unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15